

Bonjour,

La transition vers la mise en œuvre du règlement AIRCREW a véritablement commencé.

La DGAC a ainsi publié divers arrêtés traduisant dans notre réglementation nationale le contenu de ce nouveau règlement, une version globale vous sera proposée dès que des modifications non encore évoquées verront le jour.

Egalement au programme de cette lettre d'info:

- ✦ Divers documents qui vous seront utiles dans votre tâche de FI, comment convertir une licence nationale en licence FCL ou Part FCL, tout ce que vous devez savoir pour acquérir une compétence linguistique,
- ✦ Une nouvelle rubrique apparaît, la bibliothèque du FI (Nous remercions pour leurs collaborations à l'évolution de cette clé : Pascal Albenge, Yves Danto, Nicolas Delaunay, Bernard Guyon, Alain Jamet, Marc Labrucherie, Didier Sigonneau)
- ✦ Enfin le point d'avancement du dossier ATO (page 2).

Bonne lecture

La commission Formation.

AU PROGRAMME DE CETTE NEWSLETTER:

Aircrew : La transition a commencé : En attendant les parties ARA et ORA de cette réglementation (Mise à disposition prochaine Newsletter) les dossiers AIRCREW PART FCL et AIRCREW PART MED sont désormais à votre disposition.

- ✦ [AIRCREW PART FCL](#)
- ✦ [AIRCREW PART MED](#)

Concernant les dates d'application des textes (susceptibles d'être modifiées) reportez vous dans la rubrique le journal officiel, année 2012, [JO du 12 avril](#)

Convertir son TT en PPL:

- ✦ [Conversion TT en PPL](#)
- ✦ [Convertir sa licence Mars 2012.](#)

Acquérir une compétence linguistique:

- ✦ [Le texte de référence.](#)
- ✦ [Les modalités](#)
- ✦ [Comment s'inscrire.](#)

ATTENTION, [depuis le 8 avril 2012](#), la durée de validité du niveau 4 est portée à 4 ans.

Instruments :

- ✦ Présentation Powerpoint sur le « [compas magnétique](#) »
- ✦ Présentation Powerpoint sur le « [directionnel](#) ».

Facteurs humains :

- ✦ Présentation Powerpoint sur « [le stress](#) ».

Sécurité :

- ✦ [Mémento des séquences de l'IASA.](#) (8Mo)
- ✦ Présentation Powerpoint sur « [l'intégration terrain non contrôlé](#) ».
- ✦ [Evolution du TEMSI.](#)

Le dossier ATO :

Jusqu'à présent, nos aéroclubs avaient un statut "d'organisme déclaré". L'arrivée des nouvelles réglementations européennes impose à tout organisme de formation aéronautique de devenir un "organisme approuvé", plus communément appelé "ATO", Approved Training Organisations.

Ce passage en ATO va entraîner une modification de la façon de formaliser ce que nous faisons jusqu'à présent. La réglementation impose notamment que chaque Aéroclub se dote, pour sa partie ATO uniquement, d'un Manuel d'Exploitation, d'un Manuel de Formation (pour chaque formation dispensée) ainsi que d'un Système de Gestion de la Sécurité ; ces documents devant être approuvés par l'Autorité.

Le 8 avril 2015 est la date limite pour que chaque aéroclub devienne ATO et réponde ainsi aux exigences européennes.

La FFA a mis en place un groupe de travail composé de 3 personnes : Xavier BARRAL, Daniel BOLOT et Kevin DUPUCH. Ils sont tous les 3 instructeurs et travaillent en étroite collaboration avec la DSAC et l'ENAC pour établir les documents et guides nécessaires pour que chaque Aéroclub puisse devenir ATO de la manière la plus efficace possible.

Le GT FFA a pris en compte le fait que la plupart des aéroclubs de France et d'Outre Mer font moins de 1000 heures de vol par an. Il faut donc que toutes ces structures (petites ou grandes) puissent mettre en application les documents demandés. Le GT FFA travaille donc dans ce sens.

La FFA a souhaité également travailler conjointement avec l'Autorité afin que celle-ci reconnaisse et approuve les documents préparés par la FFA. Il sera alors beaucoup plus facile, aussi bien pour les aéroclubs que pour les DSAC Interrégionales, d'intégrer le processus ATO.

✦ Où en sommes-nous?

Les réunions sur le contenu du Manuel d'Exploitation ainsi que sur le SGS sont en cours de finalisation et une parution des trames pourra être envisagée dès le mois d'Août. Concernant le manuel de Formation PPL et LAPL, ceux ci devraient paraître en fin d'année 2012.

✦ Quel rôle pour les Instructeurs?

Les Instructeurs auront bien évidemment un rôle essentiel à jouer dans le cadre du passage en ATO notamment par leur implication dans l'utilisation et l'exploitation des manuels et du SGS. D'autre part, un responsable pédagogique (Head of Training) devra être nommé par le Dirigeant Responsable de l'Aéroclub (Président de l'association).

Prochaines infos dans la Newsletter FI N°6.

Kevin Dupuch

COMMENT METTRE À JOUR VOTRE CLÉ

Mise à jour complète du contenu de la clé :

- 1- Brancher votre clé USB Fi à votre ordinateur. Supprimer le dossier CLEFI_FFA.
- 2- Télécharger le fichier (ZIP - 100Mo) du contenu complet de la clé FI en cliquant sur le lien suivant : [Téléchargement](#)
- 3- Extraire le contenu du fichier CLEFI_FFA.zip téléchargé à la racine de votre clé.

Votre clé est à jour.

Si vous rencontrez des difficultés pour mettre à jour votre clé, n'hésitez pas à contacter Lionel PONCIN
tel : 01-44-29-92-05
courriel : lionel.poncin@ff-aero.fr

Nous vous rappelons que cette clé évoluera par l'intermédiaire de votre participation infofi@ff-aero.fr (modules, critiques etc....) afin d'en améliorer la qualité. Vous trouverez retrouverez ces documents dans la prochaine mise à jour de la Clé FI.